



Commune d'Oron

Monsieur
Rebetez Christophe
Ch. de la Paisible 7
1610 Oron-la-Ville

Oron-la-Ville, le 29 janvier 2013

Préavis n° 01/2013
Règlement sur l'évacuation et l'épuration des eaux

Monsieur le Conseiller,

Au cours de sa séance du 28 janvier 2013, le Bureau du Conseil vous a désigné comme **PRESIDENT de la commission d'étude** du préavis municipal cité en marge.

Les membres de cette commission sont :

Bize Daniel
Serex Bernard
Delcroix France
Schmuki Anton

Les suppléants sont :

Dind Jean-Daniel
Dutoit Christelle

Nous vous prions de bien vouloir convoquer les membres désignés pour étudier ce préavis municipal et fournir votre rapport en 3 exemplaires. **LES 3 EXEMPLAIRES DU RAPPORT DUMENT SIGNE PAR TOUS LES MEMBRES DE VOTRE COMMISSION**, doivent être déposés dans la boîte aux lettres (derrière le bâtiment) du **Conseil communal, Le Bourg 9 à Oron-la-Ville (et non au bureau communal de Palézieux)**. La séance du Conseil étant prévue le lundi 4 mars 2013, nous vous saurions gré de transmettre ce rapport pour le **lundi 25 février 2013 à midi** dernier délai.

Disponibilité de la Municipalité : voir avec le délégué de la Municipalité (liste no de tél. en annexe) Important : ne pas oublier de réserver une salle auprès de l'administration communale pour la séance avec le délégué de la Municipalité.

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller, nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil Communal

Le Président		La Secrétaire
Alain Maibach		L. Bard
		Lorraine Bard

Annexe : - 1 préavis municipal
Copie à : - La Municipalité
- Aux membres de cette commission avec copie du préavis concerné